

L'hôtel communal de Schaerbeek et la place Colignon

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

45



Rédaction et recherches iconographiques
Diane de Crombrughe

Comité d'accompagnement
Christine Rouffin, Cyrille Segers
Cabinet du Secrétaire d'État
Michèle Kreutz, Dominique Pauchet
Direction des Monuments et des Sites

Coordination
Dominique Pauchet
Direction des Monuments et des Sites

Relecture
Martine Maillard
Direction des Monuments et des Sites

Illustrations

h = haut, m = milieu, b = bas, d = droite, g = gauche

Archives de la Ville de Bruxelles: 2(h,b), 3(h), 10(b), 22(h-g,d), 26(h-b,g), 27(b,g); © Bibliothèque royale, photos Marcel Vanhulst, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale: 5, 8(h,b), 9(h), 12, 17, 18, 19, 31(m), 33(b), 36(h,b), 37(h,b), 39, 40(h,b), 41(h), 42(h), 43(h); Collection cartes postales Dexia Banque, photos Marcel Vanhulst, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale: 7, 9(b), 11, 14, 16(h,b), 23(h,g), 24(h-b,g), 44(h), 45(h), 47; © IRPA-KIK Bruxelles: 3(b), 13; Maison des Arts de Schaerbeek: 28(b), 46; Maison communale de Schaerbeek: 1; © Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, photos Alfred de Ville de Goyet: 10(h), 15(h,b), 20, 21(h,m,b), 22(b), 23(h,d-b), 24(b,d), 25(h,b), 26(b,d), 27(h-b,d), 28(h,m), 29(h,b), 30(h,b), 31(h,b), 32, 33(h), 34, 35, 41(b), 42(b), 43(b), 44(b), 45(b); © Wim Robberechts: couverture.

Graphisme et photogravure: La Page • Impression: Enschedé|Van Muyswinkel • Distribution: Altera Diffusion

© Éditeur responsable: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Direction des Monuments et des Sites, Patrick Crahay, Directeur
CCN - rue du Progrès, 80 - 1035 Bruxelles - Tél. 0800/13680

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

DÉPÔT LÉGAL: D/2007/6860/018 - ISBN: 2-930457-17-1

L'hôtel communal de Schaerbeek et la place Colignon

Diane de Crombrughe



SCHAERBEEK AU FIL DU XIX ^e SIÈCLE	2
L'EXTENSION DE BRUXELLES AU XIX ^e SIÈCLE	3
L'URBANISATION DE SCHAERBEEK	3
HISTOIRE DE L'INSTITUTION COMMUNALE	4
L'HÔTEL COMMUNAL DE LA PLACE COLIGNON	6
VISITE DE L'HÔTEL COMMUNAL	21
LES MAISONS DE LA PLACE COLIGNON	38



Schaerbeek au fil du XIX^e siècle

Le Village de Schaerbeek autour de la vieille église Saint-Servais en style romano-gothique brabançon.

Au début du XIX^e siècle, Schaerbeek est un petit village agricole à quelque trois kilomètres de l'enceinte de Bruxelles. Ses cultivateurs vont porter les fruits de leurs récoltes à dos d'âne jusqu'à la ville et, si l'on considère les gravures des artistes de l'époque, la campagne environnante ne manque pas de charme. Quelques années plus tard, le village est rejoint et emporté par l'extension de la ville, capitale nouvelle d'un état neuf. La construction du somptueux hôtel communal, entre 1882 et 1887, en dehors des zones déjà urbanisées, témoigne de la confiance de ses bâtisseurs dans un avenir d'extension et de grandeur pour leur commune.



Vue d'un moulin à eau entre Schaerbeek et Saint-Josse. Schaerbeek comptait quantité de moulins à eau et à vent en raison de l'importante production céréalière du faubourg.

Page titre:
Présentation des plans de l'hôtel communal par J. J. Van Ysendyck (2^e à partir de la gauche) au Collège en 1882 (le bourgmestre Colignon est 4^e à partir de la gauche).

L'extension de Bruxelles au XIX^e siècle

Dès la première partie du siècle, l'espace à l'intérieur de la ville devient trop étroit, trop cher ou trop insalubre. Par contre, les abords de la ville offrent des possibilités d'extension intéressantes. La Révolution française avait confisqué les biens des congrégations religieuses et de la noblesse et les revendit plus tard à une certaine bourgeoisie qui s'y installe et y développe une nouvelle activité industrielle.

Quand le pays obtient son indépendance, la situation géographique centrale de Bruxelles et son statut de capitale attirent de nouveaux habitants et une nouvelle activité. C'est un pas supplémentaire dans l'élargissement de la ville en direction de ses faubourgs.

Mais pour faire de Schaerbeek une véritable annexe ou extension de Bruxelles, il a fallu deux décisions importantes: la démolition de l'enceinte de la ville, en 1818, et la suppression de l'octroi, la taxe sur l'entrée des marchandises dans la cité, en 1860.



La Porte de Schaerbeek peu de temps avant sa démolition en 1784.

L'urbanisation de Schaerbeek

L'urbanisation de Schaerbeek ne s'est pas effectuée à partir de l'église Saint-Servais, centre de l'ancien village. Elle s'est dessinée à partir de la porte de Schaerbeek (le Botanique actuel), a rejoint l'ancien village pour s'étendre ensuite au-delà, jusqu'à Helmet et Monplaisir, à la fin du XIX^e siècle.

La première artère importante fut la rue Royale, tracée en 1827. Elle se poursuit avec la rue des Palais (1833), axe nécessaire pour relier le palais royal au château de Laeken, résidence du roi. Vinrent ensuite le quartier de la gare du Nord (1840), la place de la Reine (1845) et la place Liedts (1846). La rue Royale exceptée, les rues étaient construites sans règles ni vue d'ensemble, seulement en fonction de l'intérêt de quelques propriétaires, mais aussi à leurs frais.

En réalité, ni la Ville, ni la Province, ni l'État ne disposaient des moyens financiers nécessaires à la construction de routes ou de rues. C'est pourquoi des particuliers s'en chargèrent, manifestation typique de l'esprit d'entreprise des industriels du XIX^e siècle. En contrepartie de leur investissement, ils



Vieux Schaerbeek, Petite Rue au Bois en 1903, par E. Thelen.

avaient l'autorisation de percevoir un droit de passage. On leur doit le prolongement de la rue Royale jusqu'à Laeken. Par la suite, étant devenus eux-mêmes membres majoritaires des Conseils communaux, ils mirent au point un nouveau système de taxes permettant à la commune de devenir maître de la création et de l'entretien des voiries.

Ainsi, l'arrêté royal du 26 septembre 1866 met fin au procédé de la concession des rues à des particuliers. Dans la décennie de 1870 à 1880, la commune prépare un plan d'ensemble pour la partie située entre la chaussée de Haecht et le côté droit de la rue des Palais. C'est la période où elle décide de prolonger la rue Royale Sainte-Marie jusqu'à la station de chemin de fer. En 1881, l'ingénieur communal Bouchez dresse les plans de la place Colignon et du quartier environnant. Enfin, à partir de 1896, l'échevin des Travaux publics, E. Vanden Putte, aidé d'excellents collaborateurs, dont l'ingénieur Octave Houssa, conçoivent les plans de transformation à apporter en priorité au quartier Teniers-Josaphat et, ensuite, aux quartiers Dailly-Linthout, Monplaisir et Helmet. La mise en œuvre de ces plans se déroulera dans les deux premières décennies du XX^e siècle.

bourgmestre, très actifs à Schaerbeek, mènent une pétition pour la création d'une nouvelle entité communale indépendante du vieux Schaerbeek et de Bruxelles. L'idée reçoit le consentement du vieux village agricole mais pas de la Ville de Bruxelles qui voudrait plutôt s'approprier elle-même la zone en question. Elle n'y arrivera pas. Par contre, c'est tout l'ensemble de Schaerbeek qui deviendra petit à petit la commune bourgeoise, dynamique, indépendante, voulue par Vifquain et Herman.

À partir de la loi communale de 1836, les élections font l'objet de débats politiques et de campagnes de propagande. Dans ce mouvement, la bourgeoisie fait preuve de plus en plus d'intérêt pour une implication de ses membres dans l'Administration communale et en vient à y occuper les postes à responsabilité tandis que les représentants de la classe paysanne se retirent peu à peu des Conseils.

En 1830-1831, Schaerbeek s'est dotée de sa première maison communale. Ensuite, elle en connaîtra deux autres avant la construction du magnifique hôtel de la place Colignon, inauguré en 1887. Avant 1830, les réunions se tenaient vraisemblablement dans une taverne dite *Au Renard*, située « au carrefour Jérusalem, coin rue Metsys ».

Emplacement des trois anciennes maisons communales.

1. 1830-1831 : dans l'ancien village, à l'angle de l'actuelle avenue L. Bertrand et de la chaussée de Haecht.
2. 1851 : dans la partie la plus peuplée du faubourg, rue Saint-Paul, 28.
3. 1864 : rue des Palais, 81.

Histoire de l'institution communale

Du Moyen Âge à la Révolution française, les bourgs de Schaerbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Anderlecht, Ixelles, Laeken, Forest, qui entourent Bruxelles, n'en font guère partie et tiennent à leur autonomie locale. Néanmoins, la ville espère bien en tirer profit. Ainsi, elle leur impose une taxe sur les marchandises qu'ils vont y vendre. En échange, Bruxelles les prend sous sa protection administrative et juridique. Ces différentes bourgades forment alors avec Bruxelles un ensemble qu'on appelle « la cuve », nom qui vient de la taxe perçue par les échevins de Bruxelles sur la production de la bière de cette région.

En 1794, l'annexion de la Belgique à la France entraîne la suppression de « la cuve » de Bruxelles. Chaque commune acquiert une existence administrative propre. Le maire, assisté d'un adjoint et d'un Conseil délibérant, est nommé par le préfet de la Dyle.

À partir de 1815, sous le régime hollandais, le mayor est nommé par le roi. En 1830, le gouvernement provisoire prescrit la recombinaison des Administrations communales par voie électorale. En 1831 et 1835, Jean-Baptiste Vifquain et Jean-François Herman, respectivement ingénieur et



Chaque déménagement correspond à la nécessité de trouver des locaux plus grands; d'une part en raison de l'augmentation de la population, d'autre part en fonction des services plus nombreux pris en charge par la commune: constructions urbanistiques, scolarisation de la population, hospices destinés à soutenir le travail du Bureau de bienfaisance déjà créé en 1825. Enfin, signalons que la population de Schaerbeek passe de 1.131 habitants en 1800 à 41.000 en 1880 et atteint 64.583 habitants en 1899, faisant alors de la commune la cinquième du pays en nombre d'habitants.

L'hôtel communal de la place Colignon

UN JALON SUR L'AXE DE LA PLACE ROYALE À LA GARE DE SCHAERBEEK

Depuis 1887, l'hôtel communal s'élève rue Royale Sainte-Marie; autrement dit, comme un jalon sur un des tronçons de l'axe rectiligne qui relie la place Royale à la gare de Schaerbeek.

L'histoire de cet axe a commencé à l'époque autrichienne quand Charles de Lorraine, envoyé par l'impératrice Marie-Thérèse pour gouverner nos provinces (1748-1780), s'est installé au Coudenberg. Ce prince bâtisseur construit son palais aux abords de ce qui est devenu la place Royale, créa cette place, le parc de Bruxelles et la rue Royale qui le borde, jusqu'au *Treurenberg* (place de Louvain). Les troubles occasionnés par le règne de son successeur, Joseph II, puis par l'occupation française, ne permirent pas de nouvelles créations.

Ensuite, sous le régime hollandais, la rue Royale fut prolongée en deux fois: d'abord, par un arrêté royal de 1822, jusqu'à la porte de Schaerbeek puis, par un arrêté royal de 1828, jusqu'à la future place de la Reine. On appela le premier morceau rue Royale neuve et le second, rue Royale extérieure.

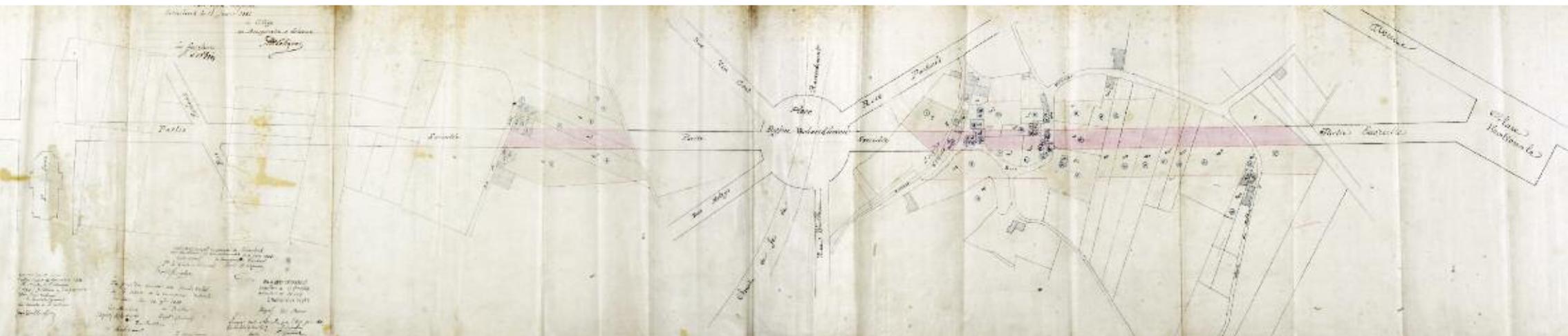
Au moment de l'indépendance de la Belgique naît le projet de faire aboutir la rue Royale extérieure sur une belle place où s'édifierait une église digne de faire le pendant avec celle de Saint-Jacques sur Coudenberg dont la tourelle octogonale se profilait dans le lointain. En 1845 commencent les travaux de construction de cette église, l'église Sainte-Marie, selon les plans de l'architecte Henri Van Overstraeten, lauréat du concours ouvert à Schaerbeek l'année précédente. C'est un édifice en style romano-byzan-

tin dont l'allure monumentale met en valeur la perspective longue de deux kilomètres de la rue Royale.

Mais le développement continu de Schaerbeek incite encore à la création de nouvelles artères et un arrêté royal du 29 mai 1863 autorise l'ouverture de la rue Royale Sainte-Marie derrière le chevet de l'église. C'est une rue de vingt mètres de large qui doit donner naissance à un nouveau quartier élégant, dit «quartier des Princes», entre la rue des Palais et la chaussée de Haecht. On décide de la ponctuer de places agrémentées de statues ou autre décor. La première de ces places sera la place Lehon, aménagée en 1871, à hauteur de la nouvelle église Saint-Servais. L'ancienne, centre du vieux village, située dans l'actuelle rue Louis Bertrand, à l'emplacement du vase monumental *La Bacchante*, avait dû être démolie.

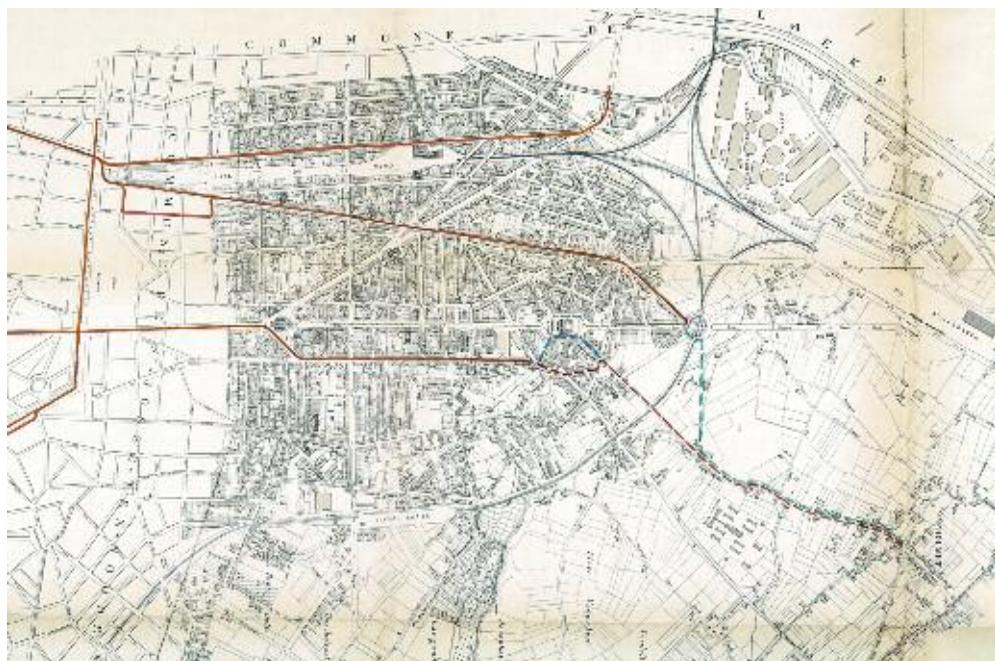


Point de vue sur l'hôtel communal à partir de la rue Verwée en 1906.



En 1880, la rue Royale Sainte-Marie rejoint déjà la gare de Schaerbeek. Deux petits tronçons restent à terminer.

Église Sainte-Marie – gare de Schaerbeek: un axe rectiligne ponctué de places et d'un rond-point. Plan de la commune de Schaerbeek en 1899.



Place Lehon à gauche de la rue Royale Sainte-Marie en 1908.



L'axe de la rue Royale prend fin à la gare de Schaerbeek, construite et agrandie par F. Seulen en 1887 et 1913. Le bâtiment est d'inspiration néo-Renaissance flamande, en harmonie avec l'hôtel communal.



En 1873, le Conseil communal vote un plan qui règle toutes les questions de voiries aux abords de la nouvelle station de chemin de fer de Schaerbeek, alors en projet, et dont les travaux débutent en 1887. Le plan comporte la création d'une place publique devant la façade du bâtiment des recettes de la station. Il s'agissait de la place Nationale, appelée aujourd'hui place Princesse Élisabeth. Dans la foulée, le Conseil communal décrète le prolongement de la rue Royale Sainte-Marie jusqu'à la place Nationale. Ce nouveau tronçon comportera un rond-point d'un rayon de cinquante mètres à mi-hauteur, c'est-à-dire à la traversée du chemin de fer du Luxembourg. Ce sera la place Verboekhoven, ironiquement surnommée «la cage aux ours» dès 1878, à cause du décor de rochers artificiels et de grilles que lui avait donné le bourgmestre Guillaume Kennis.



L'église Sainte-Marie ferme la perspective de la rue Royale Sainte-Marie. Les deux bâtiments d'angle, à tourelles et symétriques de la place Colignon encadrent l'entrée de la large artère.

En 1880, le bourgmestre en fonction, Achille Colignon, décide de donner suite au souhait déjà exprimé avant lui d'aménager une place supplémentaire entre la place Lehon et la place Verboekhoven et d'y établir un hôtel communal digne de la prospérité de la commune.

LE CONCOURS

En 1881, la commune ouvre un concours d'architecture pour le futur hôtel communal. Cent quarante-trois architectes s'informent, vingt-sept remettent un projet pour la date fixée à trois mois seulement de l'ouverture du concours. Est retenu le projet en style néo-Renaissance flamande de Jules Jacques Van Ysendyck. La nouvelle Belgique indépendante cherche à se distinguer dans un style qui lui soit propre et se tourne dès lors vers la Renaissance flamande, considérée comme l'âge d'or de son histoire. En guise de signature, J. J. Van Ysendyck s'était identifié sous la formule «Les monuments sont l'expression de la volonté d'un peuple.» Les candidats déçus protestent parce que le projet retenu dépasse les limites budgétaires annoncées, soit un million deux cent mille francs. Mais le projet a séduit et le jury ne revient pas sur sa décision.

La première pierre est posée le 15 mars 1885 et les travaux s'achèvent moins de trois ans plus tard. Le 21 juillet 1887, le nouvel édifice est inauguré au cours d'une cérémonie grandiose en présence du roi Léopold II.

Hôtel communal de J. J. Van Ysendyck. La place Colignon avait été prévue suffisamment vaste à l'arrière du bâtiment en vue de l'agrandissement éventuel de celui-ci.



ACHILLE COLIGNON
LIXHE 1813 - SCHAERBEEK 1891



A. Colignon, bourgmestre de Schaerbeek de 1879 à 1891.

Achille Colignon était le fils d'un receveur des douanes à Maastricht. Charles De Brouckère, le futur ministre de la Guerre sous Léopold I^{er}, le remarqua comme un jeune homme intelligent et lui conseilla de s'inscrire à l'École militaire. Il y obtint des résultats si remarquables que le roi en personne lui remit une médaille attestant ses exceptionnels succès. Outre ses fonctions militaires, A. Colignon s'engagea toute sa vie dans des associations préoccupées de questions sociales. Après avoir atteint le grade de lieutenant général, il prit sa retraite en 1876 et commença alors une vie politique. Il fut présenté et reçu à l'Association libérale de Schaerbeek et devint bourgmestre de la commune en 1879. Attentif à l'expansion de Schaerbeek et aux services que l'on pouvait attendre de l'Administration communale, il mit en œuvre l'édification d'un nouvel hôtel communal sur la place qui porte actuellement son nom. Il œuvra également au développement de jardins d'enfants et d'écoles. Il administra la commune pendant douze ans avec une intelligence et une bonté dont elle lui reste profondément reconnaissante.

JULES JACQUES VAN YSENDYCK
PARIS 1836 - BRUXELLES 1901

Son père fut directeur de l'académie des Beaux-Arts de Mons et lui-même y entama des études de dessin. À partir de 1856, il suivit des cours d'architecture à l'académie de Bruxelles. En 1860, il enrichit sa formation d'une année à Paris. De retour à Bruxelles, il approfondit sa connaissance des monuments du Moyen Âge et devint un des plus grands restaurateurs de l'époque. Il participa aussi au débat sur la création d'un style propre à la jeune Belgique et voyait en l'architecture de la Renaissance des anciens Pays-Bas le modèle idéal d'une nouvelle expression artistique nationale. Lui-même publia un vaste recueil consacré à l'art décoratif des Pays-Bas du X^e au XVIII^e siècle. Sa plus célèbre réalisation dans ce style est l'hôtel communal de Schaerbeek (1884-1887). Précédemment, il avait déjà réalisé l'hôtel communal d'Anderlecht (1875-1879).

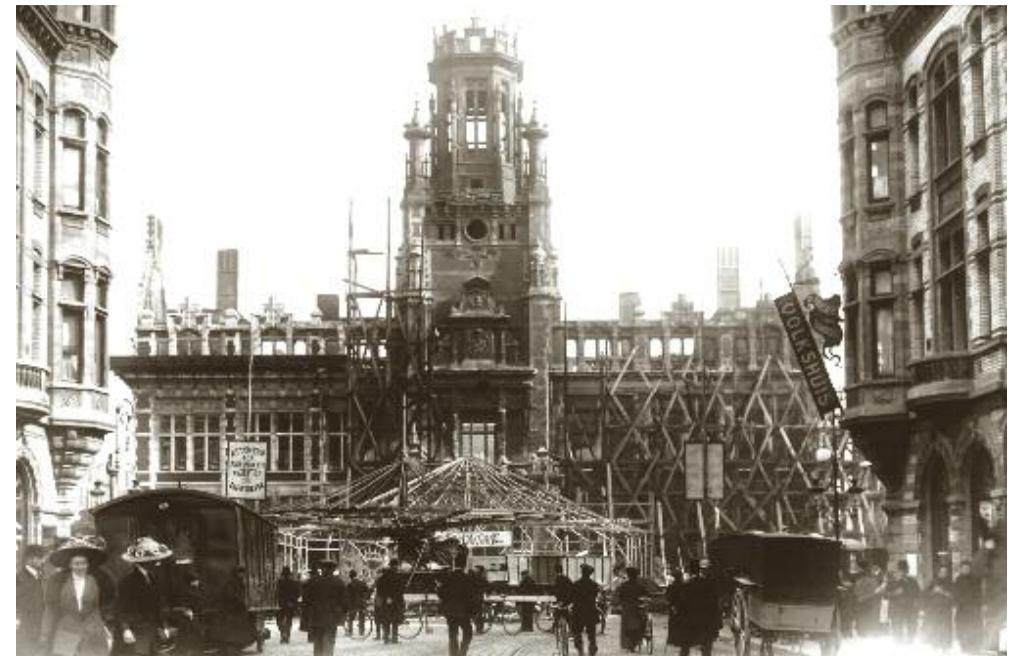
MAURICE VAN YSENDYCK
SCHAERBEEK 1868 - 1941

Fils de Jules Jacques, il étudia l'architecture à l'académie des Beaux-Arts de Bruxelles de 1888 à 1892. Après le décès de son père en 1901, il poursuivit les travaux inachevés de ce dernier comme la restauration de l'église du Sablon et la construction de la caserne des grenadiers à Bruxelles. Il reprit aussi l'œuvre de son père pour reconstruire l'hôtel communal de Schaerbeek après l'incendie de 1911.

**VICES DE CONSTRUCTION - INCENDIE -
RECONSTRUCTION**

Hélas, vingt ans après son inauguration, l'hôtel communal demandait déjà de gros travaux de restauration en raison de vices de construction. En outre, dans la nuit du 17 au 18 avril 1911, un incendie criminel ravagea la plus grande partie de l'édifice. Après cette catastrophe, Maurice Van Ysendyck, fils de Jules Jacques et architecte lui aussi, se propose pour la réédification du bâtiment selon les plans d'origine qu'il possède toujours. L'Administration communale accepte la proposition, émet l'avis de conserver l'aspect extérieur du premier bâtiment mais d'en modifier la disposition intérieure en fonction des besoins du moment. L'inventaire des besoins manifeste assez vite la nécessité d'agrandir les lieux. Le terrain avait été prévu pour permettre cet agrandissement qui fut donc entrepris. L'Administration communale se réfugia rue de la Ruche, n° 30, dans les bâtiments de l'école Industrielle. Le chantier débute en 1912 et se poursuit, malgré la guerre, jusqu'en octobre 1915. Des travaux de finition et de décoration s'étaleront encore jusqu'en 1925. En continuant les travaux pendant la guerre, les autorités communales cherchaient à imposer une

L'hôtel communal en 1911, au lendemain de l'incendie. La façade avant est la seule à avoir été épargnée. À droite, le bâtiment d'angle servait de Maison du Peuple de Schaerbeek comme l'indique l'enseigne Volkshuis.





L'hôtel communal, reconstruit et agrandi par M. Van Ysendyck, vu à partir de la rue Général Eenens, vers 1920. La longueur des façades latérales a presque doublé.

forme de résistance à l'envahisseur, à procurer du travail aux nombreux artistes de la commune et à éviter le travail forcé en Allemagne. Une nouvelle inauguration de l'hôtel communal eut lieu le 1^{er} juin 1919 en présence du roi Albert I^{er} et, à sa demande, de tous les bourgmestres et échevins des communes-faubourgs de Bruxelles. Le roi souhaitait saisir l'occasion pour leur exprimer sa reconnaissance pour leur comportement héroïque pendant les années de guerre. Une plaque de marbre placée sur le palier de l'escalier d'honneur conserve le souvenir de cette cérémonie.

LE NOUVEL HÔTEL COMMUNAL

M. Van Ysendyck veilla à conserver la façade épargnée par l'incendie. Les pierres étaient en bon état et l'ensemble avait bénéficié d'une patine appréciable. Il reconstruisit à l'identique le bâtiment d'origine et le doubla, à l'arrière, d'une prolongation en forme de U inversé. Les façades latérales furent portées chacune de 43 à 71 mètres.



L'hôtel communal avec sa tour-beffroi, comme expression de la fierté communale, se dresse, monumental, au milieu de la place Colignon.

LA FACADE

Au centre, le perron est surmonté d'un vaste balcon d'apparat et d'une haute tour semblable aux beffrois des villes anciennes. Cette dernière est quadrangulaire jusqu'à la terrasse ornée de quatre tourelles d'angle. Elle devient alors octogonale et est couronnée par un bulbe. De part et d'autre de l'élément central, trois travées parfaitement symétriques s'élèvent sur trois niveaux de hauteurs différentes et sont coiffées de lucarnes à pignons. Le premier niveau, ou soubassement, est en pierre bleue à bossages. Les pans de mur qui délimitent les travées des niveaux suivants sont en briques rouges et briques vernissées noires, agencées de façon à présenter l'effet d'un treillis de losanges. Les fenêtres sont à croisées et géminées, surmontées d'un tympan et comprises dans des encadrements harpés en pierre blanche. Les allèges ont reçu une décoration géométrique de carreaux en faïence de multiples couleurs. La première série de tympan, en façade, porte les noms des douze bourgmestres qui se sont succédé entre 1795

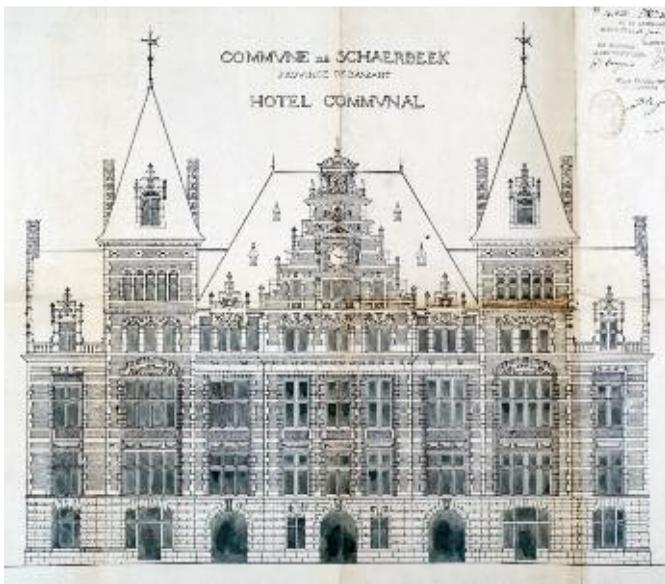


L'architecte crée quatre façades polychromes d'une très grande richesse en mêlant les matériaux.

J. J. Van Ysendyck donna à la façade arrière de l'hôtel communal un caractère provisoire sachant qu'il était prévu à plus ou moins brève échéance d'agrandir le bâtiment.



et 1879 et, sur les côtés, des noms de quartiers de la commune. Les tympans du niveau suivant sont ornés de bas-reliefs illustrant diverses caractéristiques de cette dernière. Le tympan de la fenêtre centrale du balcon présente une ruche autour de laquelle volent des abeilles, symbole de l'activité de la commune. À gauche, les armes de Soignies rappellent la dépendance des églises de Schaerbeek au chapitre de Soignies. À droite, les armes de la châtellenie de Bruxelles rappellent l'obédience juridique de Schaerbeek à Bruxelles. Quant au pignon qui surmonte les fenêtres du balcon, il porte les armoiries de la Belgique. Enfin, la toiture pentue en ardoises s'élève sur deux niveaux de petites lucarnes en pavillon.



M. Van Ysendyck ferme le quadrilatère et crée une façade arrière à pignon, flanquée de deux tours légèrement en saillie.

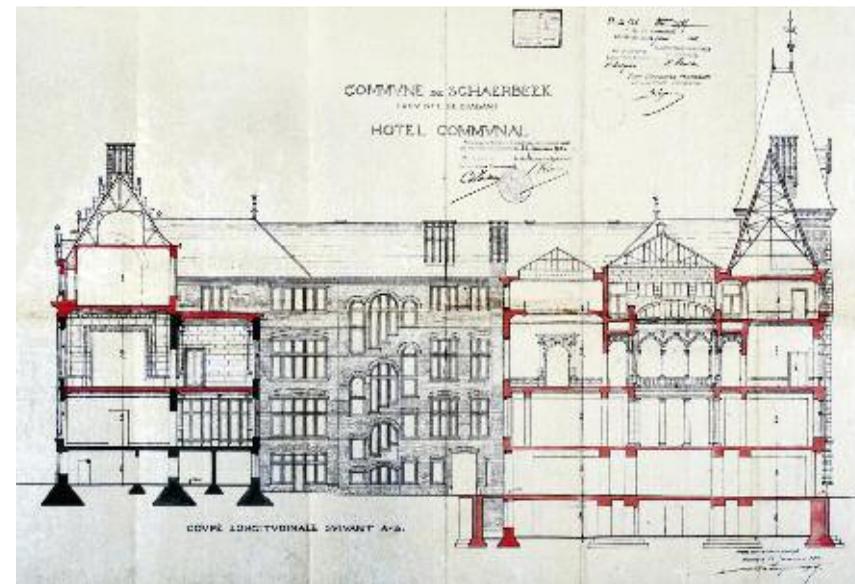
Les façades latérales et arrière présentent un décor architectural semblable à celui de la façade principale. La façade arrière est flanquée de deux tours, légèrement en saillie, permettant d'ajouter un étage dans cette partie de l'édifice sans en déséquilibrer l'harmonie.

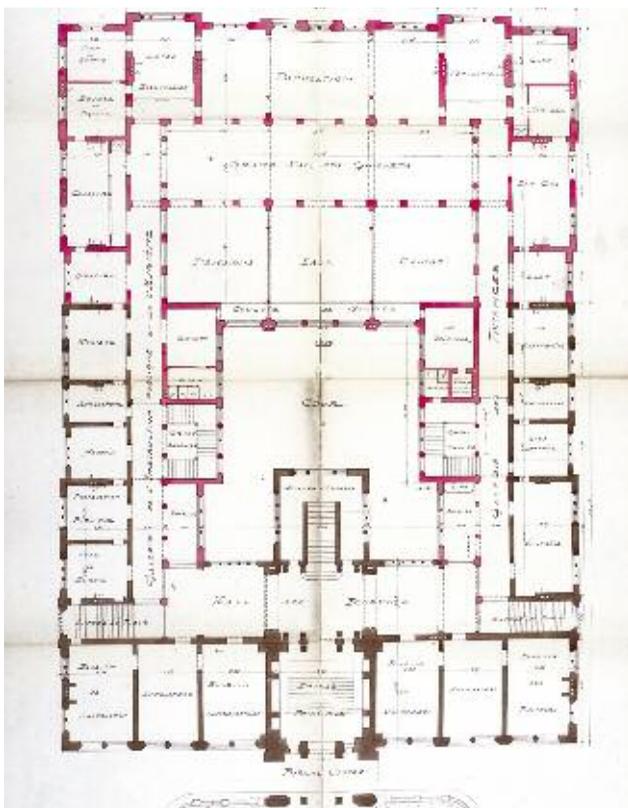
L'ORGANISATION INTÉRIÈRE DE L'ESPACE

Le soubassement abritait les services de la police et les installations des pompiers. Aujourd'hui, ces services ont quitté les lieux. Le premier niveau surélevé comprenait l'instruction publique et les beaux-arts dans l'aile gauche du quadrilatère, les finances et la comptabilité dans l'aile droite, les services de la population à l'avant et à l'arrière.

L'escalier d'honneur menait, et mène toujours, au bel étage des locaux somptueux, les seuls à avoir conservé leur affectation d'origine. En façade, la salle du Conseil et celle des mariages sont flanquées des salles du Collège et des Sections. L'aile gauche comprend les cabinets du bourgmestre et du secrétaire communal ainsi que leur secrétariat, tandis que l'aile droite englobe les divers services des travaux publics. La salle du musée occupe le fond de la nouvelle partie. L'étage supérieur abritait l'atelier d'impression des documents administratifs et les archives. Aujourd'hui, leur masse est telle qu'il a fallu trouver des locaux supplémentaires en dehors de l'hôtel communal.

Coupe longitudinale de l'hôtel communal (1912). La salle des guichets, vaste espace à deux niveaux, apparaît clairement sur le plan dans l'aile postérieure.

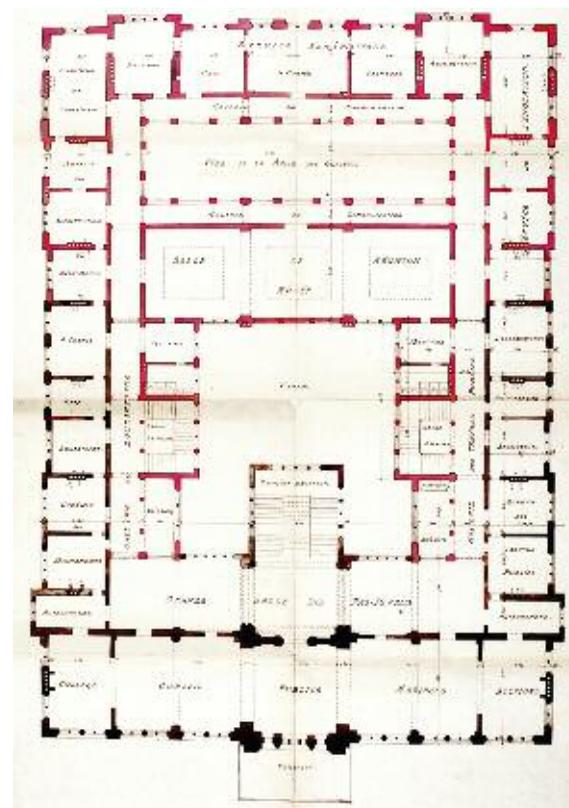




LES MATÉRIAUX ET LES CORPS DE MÉTIERS

Le bâtiment fut réédifié en matériaux de qualité afin d'éviter les fragilités de la première construction où la politique avait été de rester dans les limites d'un budget trop étrié pour l'ampleur de l'édifice souhaité. On adopta les nouvelles techniques de construction. Les structures en bois furent ainsi remplacées par du béton armé. Quant à la finition intérieure, elle bénéficia de matériaux nobles comme le chêne pour les plafonds et les lambris ou le marbre pour les parements et les pilastres. La guerre rendit parfois difficile ou impossible l'achat de certains produits. Pour ne pas interrompre le chantier, M. Van Ysendyck commandait alors les éléments nécessaires en matériaux provisoires et les remplaçait dès que l'occasion se présentait.

Le souci d'une œuvre de qualité, tout en restant dans des prix raisonnables, amena le Conseil communal à procéder à l'adjudication des travaux par corps de métier tandis que M. Van Ysendyck joua le rôle d'entrepreneur général pour une quarantaine d'entreprises.



Rez-de-chaussée et premier étage. Plans de l'hôtel communal après agrandissement par M. Van Ysendyck. Les services sont regroupés de la façon la plus rationnelle.

M. Van Ysendyck a réussi un travail de restauration et d'amplification qui prolonge dignement les choix esthétiques de son père. Près d'un siècle plus tard, personne ne reste indifférent à un passage par l'hôtel communal de Schaerbeek. La Région de Bruxelles-Capitale a classé le bâtiment en 1995.

UN ÉCRIN D'ŒUVRES D'ART

Les autorités communales avaient l'intention de dépasser l'aspect utilitaire de l'édifice pour en faire un lieu d'expression artistique et culturelle. Ainsi, des concours furent organisés afin qu'ébénistes, maîtres verriers, ferronniers, faïenciers, peintres, sculpteurs et tapissiers fassent bénéficier de leurs talents l'aménagement de l'édifice.

On décida de choisir plutôt des artistes schaarbeekoïses, mais sans monopole exclusif. En outre, on créa un musée-salle d'expositions dans l'hôtel communal même.

Visite de l'hôtel communal



L'escalier d'honneur en marbre de différentes couleurs, la rampe en fer forgé et le vitrail consacré à la construction du premier hôtel communal.

En pénétrant dans l'hôtel communal par le porche central, un vaste escalier conduit au hall des échevins. Il est décoré, depuis 1921, de deux groupes sculptés en bronze doré dus au ciseau de Georges Vandevoorde. Ils figurent deux des événements majeurs de la vie du citoyen en relation directe avec la commune. Le groupe de droite à trois personnages représente une allégorie de cette dernière, sous les traits d'une femme majestueuse, unissant les époux. C'est l'acte du mariage. À gauche, l'homme et la femme présentent leur enfant aux autorités communales pour la déclaration de la naissance.

L'ESCALIER D'HONNEUR

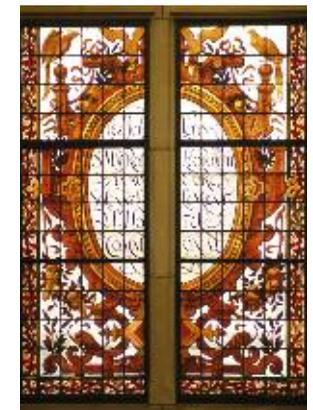
Du hall des échevins, le visiteur gagne la salle des Pas perdus, au premier étage, en empruntant l'escalier d'honneur en marbre du pays aux colorations variées, orné d'une magnifique rampe en fer forgé dont la main courante est en bronze.

Les trois grandes verrières de l'escalier d'honneur, conçues comme trois triptyques ouverts, exposent l'histoire de l'hôtel communal sous la forme de textes répartis dans plusieurs cartouches richement encadrés, disposés symétriquement autour d'un grand cartouche central en forme de médaillon. Les divers encadrements sont formés de cuirs enroulés et découpés, dans lesquels s'insère un jeu de ferronneries. Ces éléments servent de perchoirs à une grande variété d'oiseaux et de points d'attaches à des branches de cerisiers, des guirlandes de fruits et de longs rubans. Des branches de cerisiers composent les bordures de chacune des fenêtres. La cerise est le fruit emblématique de Schaerbeek. Les cerisiers, jadis nombreux, produisaient une cerise renommée au goût aigret, la griotte, très prisée par les brasseurs de *Kriek-Lambiek*. Les verrières latérales reprennent les dates clés de l'histoire du bâtiment. Celle de gauche est consacrée à l'hôtel communal primitif et celle de droite à l'hôtel communal reconstruit et agrandi après l'incendie. La verrière du fond reflète la fierté communale et l'étendue de la commune en énonçant les multiples



L'Acte du mariage à droite de l'escalier d'entrée et La Déclaration de la naissance, à gauche, G. Vandevoorde, 1921.

Détail du médaillon central de la verrière du fond, rappelant l'inauguration de l'hôtel communal par Léopold II en 1887. Peinture sur verre.

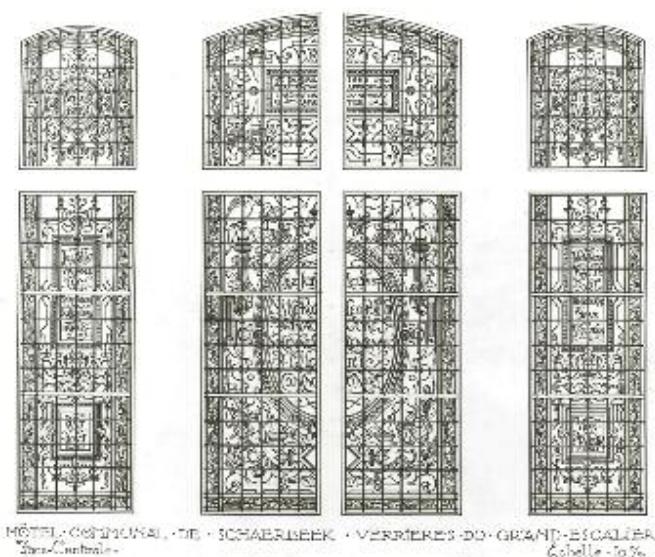




Carton à l'échelle 1/1, par L. de Contini, du cartouche de l'imposte de la verrière centrale de l'escalier d'honneur.

Maquette de la verrière centrale de l'escalier d'honneur par L. de Contini ; encre de chine sur papier calque.

Verrières de l'escalier d'honneur commencées par L. de Contini et achevées par Ch. Baes suivant les cartons de J. J. Van Ysendyck. Elles relatent l'histoire de l'hôtel communal.



quartiers qui la composent. Si les vitraux des locaux somptueux devaient être reproduits à l'identique, les deux verrières latérales de l'escalier d'honneur allaient être remaniées. Originellement consacrées aux préliminaires et à la construction de l'hôtel communal de J. J. Van Ysendyck, les textes sont refaits pour actualiser le récit de l'histoire du bâtiment tout en assurant une correspondance de contenu dans les fenêtres en vis-à-vis. Le nouvel agencement du décor qu'engendraient ces quelques modifications se fit dans l'esprit des œuvres originales. Elles amenèrent le maître verrier à redessiner les maquettes à l'échelle 1/10^e et les cartons en grandeur nature dans tous les détails ainsi qu'à recommencer les cartons de travail. Plusieurs de ces projets se trouvent conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles.

Suivant un rapport très convaincant de M. Van Ysendyck, le Conseil confia, dès 1913, la reconstitution des vitraux de l'escalier d'honneur, tout comme celle des locaux somptueux, à Louis de Contini, lequel avait exécuté avec beaucoup de talent ces mêmes vitraux, 30 ans plus tôt, d'après les cartons dessinés par J. J. Van Ysendyck lui-même. Au printemps 1915, L. de Contini décéda en pleine activité, obligeant les autorités communales à lui désigner un successeur pour reprendre et achever son œuvre. L'architecte proposa Charles Baes qu'il jugeait digne de confiance, irréprochable sur le plan technique et fin connaisseur de la Renaissance de l'art flamand. Il termina l'exécution desdits vitraux fin 1915.

LA SALLE DES PAS PERDUS

En haut de l'escalier d'honneur, face à la grande entrée vers la salle des mariages *Le Lien d'Amour* de Édouard Fiers remplace la statue colossale en plâtre, offerte par l'État belge à l'époque du premier hôtel communal. Avant l'incendie, la décoration picturale de la salle des Pas perdus comportait six panneaux en faïence sur lesquels étaient peintes six figures, illustrant des vertus, d'après les cartons au fusain du peintre Adolphe Demol dans des encadrements dessinés par J. J. Van Ysendyck. Bien que la commune ait racheté au peintre A. Demol les cinq cartons que l'artiste possédait encore et le droit de les reproduire, ainsi que la copie sur faïence du carton manquant qui, par chance, existait dans les magasins *Bosch Frères*, ce décor ne fut jamais remplacé dans la salle, mais les projets sont conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles.



La salle des Pas perdus garde le souvenir des hommes qui se sont succédé à la fonction de bourgmestre. Les bustes en marbre ont été exécutés par des sculpteurs schaarbeekoïses tel Egide Rombaux, par exemple, pour Achille Huart-Hamoir et Auguste Reyers. Elle garde aussi le souvenir d'un invité de marque, le général Dwight Eisenhower, qui fut fait citoyen d'honneur de Schaarbeek le 6 septembre 1945 comme l'indique la plaque commémorative à proximité de la salle du Collège. Les deux verrières sortent de l'atelier de Ch. Baes et sont conçues dans le même esprit que celles des locaux voisins.



Escalier d'honneur vers la salle des Pas perdus du premier hôtel communal. Au sommet de l'escalier se dresse une statue colossale en plâtre.

Escalier d'honneur dans l'hôtel communal reconstruit. Au sommet de l'escalier, *Le Lien d'Amour* d'Édouard Fiers a remplacé la statue colossale offerte par l'État belge.

La salle des Pas perdus.

La salle des mariages avant l'incendie de 1911, avec vue sur la salle des sections.



LES LOCAUX SOMPTUAIRES

De la salle des Pas perdus, le visiteur pénètre dans un vaste espace à double fonction composé, à gauche, de la salle des mariages et, à droite, de celle du Conseil. Au centre, une zone est réservée au public qui peut assister assis soit aux cérémonies du mariage, soit aux séances du Conseil grâce aux bancs conçus sans dossier – aujourd'hui, ils sont remisés et remplacés par des chaises. L'architecte crée une magnifique enfilade de toute la largeur de la façade en ouvrant la salle des mariages sur celle des sections – actuellement utilisée comme cabinet échevinal – et la salle du Conseil sur celle du Collège où se réunissent une fois par semaine les bourgmestre et échevins. La tribune du Conseil compte trente-neuf pupitres destinés aux bourgmestre, échevins et conseillers. Ces pupitres comptent chacun un tiroir avec serrure destiné aux papiers personnels de leur titulaire. De petits cadres en bronze portent le nom de l'occupant de chaque place en lettres dorées, frappées sur cuir de couleur.

La salle du Conseil en 1907, ornée des tapisseries de la manufacture Braquenié et C^{ie}.

La salle du Conseil reconstituée, dans son état actuel.



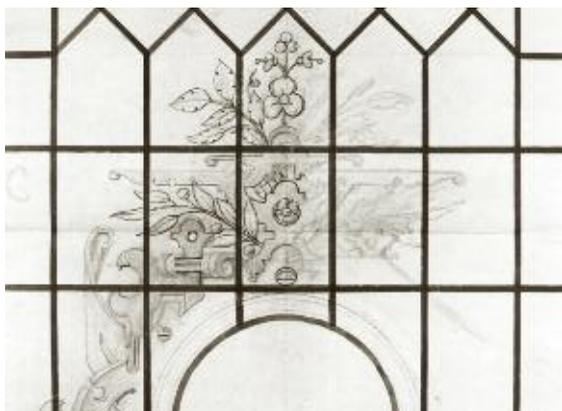
La salle du Collège ornée de vitraux à médaillons. Les médaillons comprennent les allégories des vertus qui doivent guider les échevins dans leur travail : Abnégation, Bonté, Équité, Perspicacité, Assiduité, Courage, Réflexion et Sagesse.

Les fenêtres sont ornées d'un ensemble homogène de magnifiques vitraux à médaillons dans de larges compositions décoratives. Les médaillons comprennent chacun une figure en buste illustrant la vertu inscrite en français dans le cartouche inférieur et en néerlandais dans celui de l'imposte. Une fine moulure ouvragée encadre médaillons et cartouches, lesquels sont placés au centre d'un déploiement de cuirs et de ferronneries dans le style dit « Floris » et qui servent de support ou de point d'attache à tout un répertoire ornemental : guirlandes de fleurs ou de fruits, de longs rubans, des vasques, des bouquets, des pendentifs, de curieux volatiles, etc. Les ferronneries, et surtout les cuirs enroulés et découpés, comptent parmi les décors les plus en vogue dans les anciens Pays-Bas vers le milieu du XVI^e siècle. Pierre Coecke (1502-1550), peintre et théoricien flamand, fut un des premiers artistes à vulgariser ces motifs qui forment une des principales caractéristiques du style Floris. Ce sont des décors de ce genre qu'utilisèrent les faïenciers anversoises, de même que les graveurs et illustrateurs du XVI^e siècle. Quant aux médaillons, ils rappellent la production des rondels qui sont des panneaux d'une seule pièce de verre peint à la grisaille et au jaune d'argent, auxquels s'ajoute l'émail à partir du XVII^e siècle. Déjà au XVI^e siècle, les rondels étaient très à la mode dans les anciens Pays-Bas. Ce décor peint à la grisaille et au jaune d'argent aux multiples nuances se dessine sur un fond incolore de verre découpé en rectangles. Au-dessus et en dessous de ces vastes ensembles, dans les surfaces dépourvues d'ornements, une bande formée d'une triple rangée de carrés incolores posés sur la pointe introduit un beau jeu de lignes tracé par les baguettes de plomb. Une bordure de poissons hybrides, à la queue en rinceau, court le long de chacun des vitraux. Les vertus sont



Médaillon de la Sincérité dans la salle des mariages.

Modèle, à l'échelle 1/1, du motif d'encadrement pour les médaillons des fenêtres des locaux somptuaires. J. J. Van Ysendyck dessinait les ornements mais généralement pas les figures.

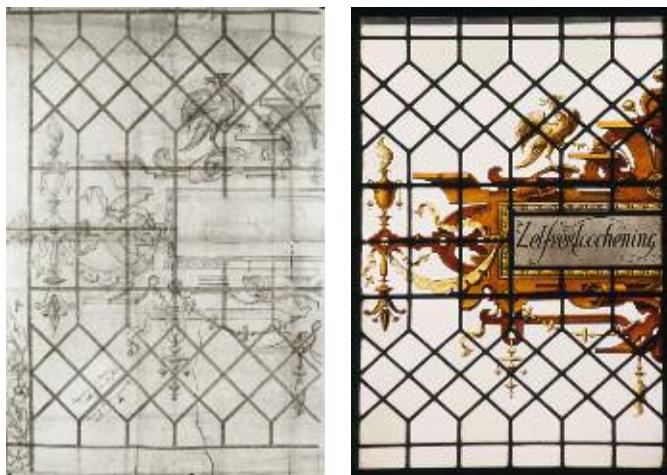


choisies en rapport avec la destination du local pour inciter les occupants du lieu à s'y référer.

La grande fenêtre centrale expose les armoiries et la devise de la Belgique dans un décor monumental. Elle est flanquée de deux étroites fenêtres aux vitraux identiques composés chacun d'une cariatide inspirée du style de Hans Vredeman de Vries, portant un gigantesque bouquet maintenu dans un jeu de ferronneries. Les noms de J. J. Van Ysendyck et Ch. Baes apparaissent dans un médaillon décoré sur le pourtour d'un motif à oves et placé sur le socle du cadre. J. J. Van Ysendyck conçut l'ensemble des trois fenêtres sur de grands cartons à l'échelle 1/1 et L. de Contini les exécuta pour le premier hôtel communal. Ch. Baes poursuivit la tâche inachevée et redessina entièrement les cartons de la verrière centrale et des

Modèle de cartouche, à l'échelle 1/1, pour les impostes des locaux somptuaires, par J. J. Van Ysendyck en 1886.

Détail du cartouche de la première imposte de la salle du Collège, refaite d'après le modèle de J. J. Van Ysendyck.



deux fenêtres latérales. L'architecte dessinait les éléments symétriques en demi-figures. Il suffisait alors de retourner le modèle pour obtenir l'autre moitié de la composition. Il traçait le dessin des plombs à l'encre de chine. Il ne prit jamais en charge la réalisation des éléments figurés, à l'exception de ceux des fenêtres de la salle du public. Le dessin des médaillons des grandes salles est l'œuvre de L. de Contini.

Les six grandes tapisseries qui forment la décoration murale des salles du Conseil et des mariages furent reconstituées à Malines dans la succursale belge de la manufacture Braquenié et C^e où elles avaient d'ailleurs été exécutées avant l'incendie. Les tapisseries destinées aux quatre grands panneaux avaient été réalisées et furent refaites d'après les cartons de J. J. Van Ysendyck, précieusement conservés dans les ateliers en question. Elles représentent des cerisiers en fleurs et chargés de fruits dans des encadrements architecturaux auxquels pendent des guirlandes. Les noms Bruxelles, Brabant, Belgique et Soignies apparaissent dans les cartouches placés en haut des tapisseries et sont accompagnés de leurs armoiries. Au-dessus des portes figurent, outre le nom Schaerbeek, les appellations de certains des quartiers de la commune: Helmet, Monplaisir et Linthout. Par contre, les cartons des tapisseries dessinés par le peintre malinois Geedts pour les panneaux en hauteur de part et d'autre de l'entrée principale manquaient. Les figures de l'Art et de l'Industrie furent remplacées par



La grande baie médiane de la façade expose les armoiries de la Belgique dans un décor monumental.



Détail de la verrière centrale de la façade, carton de Ch. Baes.

Détail du vitrail en place.



Effigie en marbre blanc de J. J. Van Ysendyck, par G. Devreese en 1921, exposée dans la salle du Conseil.

Effigie en marbre blanc de M. Van Ysendyck, par G. Devreese en 1921, exposée dans la salle du Conseil.

celle de Mars, dieu de la guerre, et celle de Cérès, déesse de l'abondance et de la fertilité. L'une évoque le début, l'autre la fin de la guerre.

Il fallut attendre 1922 pour que soient enfin placées les grandes tapisseries, et 1925 pour les deux plus petites. Le contrat, signé le 9 juin 1914, fixait le délai d'exécution au 9 juin 1915, mais la guerre vint interrompre pendant de longues années les activités de la manufacture Braquenié et C^{ie} à Malines.

Toutes les boiseries sont en chêne: plafond à caissons, frise sculptée courant tout le long de la salle, lambris, portes sculptées, surmontées de demi-roses à rayons de bois, mobilier de la tribune des mariages et du Conseil. Les ornements sculptés sont puisés dans le répertoire de la Renaissance flamande. Le parement en marbre véritable, de différentes colorations, accentue encore le caractère somptueux de l'espace. Le marbre noir est utilisé pour les soubassements, le marbre rouge pour les chambranles des portes et les ébrasures de la fenêtre centrale, le marbre clair pour les revêtements des murs dépourvus de décor et un marbre aux teintes subtiles pour les pilastres. Ces différents marbres proviennent de Belgique.

L'espace baigne dans une lumière chaleureuse. Les vitraux tamisent la lumière du jour et l'éclairage artificiel est délicat. Cet éclairage est diffusé par de belles appliques-girandoles fixées sur les pilastres des différentes salles et, en modèles réduits, sur le manteau des cheminées. Ces appliques furent reconstituées par la Compagnie des Bronzes en 1922.

L'Administration communale tint à rendre un hommage tout particulier aux deux architectes J. J. et M. Van Ysendyck en commandant leurs effigies au sculpteur Godefroid Devreese en 1921. Les deux médaillons en marbre blanc sont exposés de part et d'autre de la porte ouvrant vers la salle du Collège.

La décoration picturale de la salle des sections est l'œuvre de Herman Richir (1866-1942). Les peintures du côté de la porte symbolisent le Travail et le Repos. Elles remplacent celles évoquant la Femme avant le Mariage et la Maternité qu'avait réalisées Privat Livemont (1861-1936) pour l'hôtel communal primitif suite à un concours organisé par la commune en 1901, auquel H. Richir avait d'ailleurs aussi participé mais sans succès. Sur la cheminée, le triptyque rappelle une des légendes de la *Fontaine d'Amour* du parc Josaphat selon laquelle une jeune fille aurait guéri la cécité de son fiancé en lui appliquant sur les yeux l'eau merveilleuse de la source.



La Fontaine d'Amour, triptyque de H. Richir, placé sur la cheminée de la salle des sections.



Les Parques (divinités du Destin, au nombre de trois) sculptées par E. Rombaux pour la cheminée du cabinet de l'échevin de l'État civil et de la Population.

LE CABINET DU BOURGMESTRE ET DES ÉCHEVINS

La décoration des cabinets du bourgmestre et des échevins montre une grande unité de style: plafond à caissons en chêne – ou parfois en plâtre, au rez-de-chaussée –, hauts lambris en chêne foncé, cheminées monumentales et vitraux à médaillons. En même temps, chaque cabinet surprend le visiteur grâce à l'originalité et à la richesse avec laquelle tous ces éléments sont traités, les transformant en œuvres d'art uniques. Ces cabinets se présentent comme autant de petits musées du patrimoine artistique communal. S'y trouvent exposées quantité de peintures et de sculptures, véritables chefs-d'œuvre, exécutés par les nombreux artistes renommés qui élurent domicile à Schaerbeek, attirés par un climat de prospérité et une clientèle répondant à leurs aspirations.

Dans le cabinet du bourgmestre, les deux fenêtres à trois battées comprennent des médaillons allégoriques de Florent-Prospér Colpaert illustrant les vertus dont le bourgmestre doit faire preuve tout au long de la journée: Énergie, Activité, Modération, Loyauté, Honneur et Générosité.

La cheminée, architecturale, tout en marbre, réalisée en 1917 comme le rappelle le cartouche supérieur, porte un superbe relief de E. Rombaux. Cet artiste réalisa aussi les statuettes en bois de citronnier des trois *Parques* – divinités qui tissaient l'existence des hommes – sur la cheminée du cabinet de l'échevin de l'État civil et de la Population. Sur le linteau de la cheminée du cabinet du bourgmestre, deux «S»



Cabinet du bourgmestre orné d'une cheminée monumentale en marbre dans laquelle est inséré un haut-relief sculpté par E. Rombaux.



Détail du cartouche sculpté au-dessus de la porte du cabinet du bourgmestre vers le bureau du secrétaire communal.

entrelacés pour Schaerbeek apparaissent dans un cartouche entouré des inscriptions *Bruxella* et *Brabantia* et de branches de cerisiers. Sur les piédroits sont sculptés des têtes de lions, des guirlandes de fruits et des nœuds. Au-dessus des portes des locaux attenants, des cartouches rappellent des quartiers de la commune. L'exécution des sculptures pour les menuiseries d'art et les

parements ou cheminées en marbre fut commandée à des ornemanistes au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le bureau du bourgmestre est en noyer incrusté d'écaillés, de filet d'ébène et d'ivoire.

Eugène Verboeckhoven (1799-1881), un des meilleurs peintres animaliers du pays, peignit le tableau devenu le plus célèbre de la commune, *Les deux ânes*, posé sur le chevalet près de la fenêtre. La petite fille de l'artiste légua ce tableau aux autorités communales en 1846. Schaerbeek était réputé depuis toujours pour ses élevages d'ânes. Ceci lui valut le sobriquet de « Cité des ânes ». Ces bonnes bêtes servaient au transport des produits maraîchers et fruitiers des cultivateurs du faubourg jusqu'au marché de Bruxelles. Le *Moulin* de Henri Evenepoel rappelle les nombreux moulins qui se dressaient dans le paysage schaerbeekois au temps jadis. Le cabinet renferme encore des sculptures de Pierre Theunis (*Jeune femme*), de Franz Van Hoof (*Odalisque*) et de G. Devreese (*Deux enfants sur un banc*).

Dans l'ancien cabinet du secrétaire communal, un vitrail présente une figure allégorique de la Discrétion et l'inscription « *VERBA VOLANT SCRIPTA MANENT* » « Les paroles s'envolent, les écrits restent ». Dans le cabinet actuel du

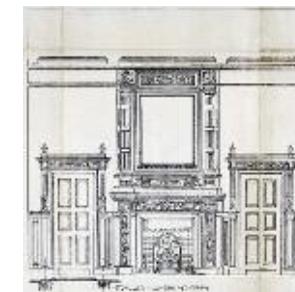
secrétaire communal, un petit triptyque sur bois, acquis en 1928, est l'esquisse d'un grand tableau triptyque disparu dans l'incendie de 1911, représentant J. J. Van Ysendyck exposant les plans et le cahier des charges de l'hôtel communal aux bourgmestre et échevins réunis en séance. Alexandre Markelbach (1824-1906), artiste peintre schaerbeekois, conseiller communal, avait fait don du grand tableau à la commune en 1888 à la condition que celui-ci soit placé sur la hotte de la cheminée de la salle du Collège.

Les deux ânes d'E. Verboeckhoven, un tableau célèbre de la commune qui rappelle les élevages d'ânes à Schaerbeek au temps jadis.



Le cabinet de l'échevin des Travaux publics.

Le cabinet de l'échevin des Travaux publics et celui de l'ingénieur communal font pendant à ces locaux. Le manteau de la cheminée du premier est en marbre avec, sur le linteau, un motif sculpté en bronze de E. Rombaux. Sur la hotte en bois, dans un cadre mouluré flanqué de pilastres à chapiteaux ioniques, est insérée une toile de Jules Merckaert représentant l'ancienne église Saint-Servais démolie au cours des grands travaux qui ont transformé le faubourg de Schaerbeek en une ville moderne. Les travaux publics ont pour but d'apporter le changement. C'est pourquoi M. Van Ysendyck trouvait à propos, dans le cabinet de l'échevinat en question, de conserver la mémoire de plusieurs anciens sites. Enfin, deux beaux tableaux représentent l'un *Le Pauvre Hère* de Isidore Verheyden et l'autre *L'Hôtel communal en ruines* de Paul Leduc. La pendule sur la cheminée, comme celle des autres cabinets, date de 1919 et provient de la Compagnie des Bronzes.



Boiseries et lambris dessinés par M. Van Ysendyck, en 1916, pour décorer le cabinet des Travaux publics.



Cabinet de l'échevin des Finances.



La salle des guichets avec le lanterneau de l'atelier Colpaert Frères.
Les tables, bancs et tabourets en bois sont encore ceux d'origine, dessinés par M. Van Ysendyck.

LA SALLE DES GUICHETS

La salle des guichets s'étend sur une grande partie de la longueur et s'élève sur toute la hauteur de l'aile arrière du quadrilatère. Au rez-de-chaussée se trouvent les guichets destinés à la population. Ensuite, l'espace s'élève sur une galerie qui en fait le tour et est d'inspiration italienne par ses arcades, *oculi* et colonnes d'ordre toscan. Enfin, l'ensemble est couvert d'un grand lanterneau. Il était devenu courant que des architectes intègrent des éléments modernes dans des édifices publics de style traditionnel. La salle des guichets reprend le principe des grands passages couverts très en vogue au XIX^e siècle, les galeries commerçantes.

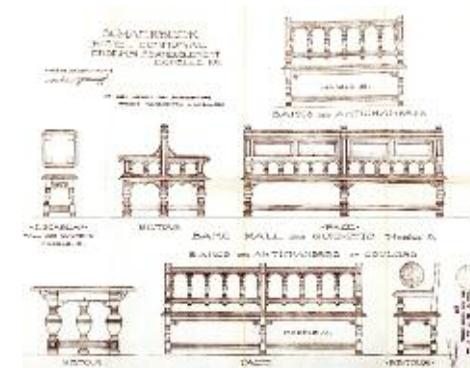
Pour la création du lanterneau de la salle des guichets et de ceux de la salle du musée, l'Administration communale organisa un grand concours en 1915. Le jury retint les œuvres de l'atelier Colpaert Frères. Le lanterneau de la salle des guichets réussit son intégration aux deux niveaux qu'il couvre en prolongeant les subdivisions verticales dans ses arcs de verre coloré et par la fine lumière qu'il leur envoie. En effet, le fond est clair et bordé d'une bande décorative dont le motif est repris par les arcs qui partagent l'ensemble en trois parties dans le prolongement des pilastres. Les couleurs appartiennent à une gamme d'ocres clairs et foncés à laquelle s'ajoutent quelques touches d'un vert olive. L'artiste a associé des motifs modernes, comme des formes géométriques et des végétaux stylisés, à des motifs de la Renaissance, comme des volutes ou rubans, eux aussi stylisés pour répondre aux goûts du jour. Les motifs sont entièrement dessinés par le réseau des plombs. L'artiste utilise du verre antique et du verre coulé imprimé. Il joue avec la couleur et les textures de la matière sans ajout de peinture dans l'esprit de l'Art nouveau et de l'Art Déco naissant. Bien sûr, le vitrail doit être régulièrement nettoyé. Comme l'opération est périlleuse, M. Van Ysendyck imagina, dès 1916, un pont roulant en forme d'échelle épousant la courbe du lanterneau et avançant sur des rails munis de guides latéraux pour éviter les déraillements.

La salle a conservé son mobilier de l'époque, dessiné par M. Van Ysendyck : table parquetée, bancs double face avec incrustation d'ébène, tabourets à coins arrondis et fond légèrement creusé. Ce mobilier en bois de chêne foncé s'harmonise avec le bois de teck utilisé pour les comptoirs. De nos jours, le passant peut encore s'en servir, comme celui du siècle passé.



Pont roulant commandé dès 1916 par l'architecte pour permettre le nettoyage du lanterneau.

Dessin du mobilier pour la salle des guichets, les antichambres et les couloirs, par M. Van Ysendyck en 1917.





La Prévoyance, figure peinte par l'atelier F.-P. Colpaert dans le genre des rondels des anciens Pays-Bas. Cabinet des Finances.

Le cadre, d'ampleur réduite par rapport à ceux des locaux somptuaires, est entièrement exécuté en verres de couleurs.

L'ATELIER COLPAERT FRÈRES réalisa tous les vitraux de l'édifice qui ne furent pas reconstitués d'après les modèles de J. J. Van Ysendyck, excepté les deux verrières de la salle des Pas perdus peintes par Ch. Baes. F.-P. Colpaert (1886-1940) acquit sa formation à l'Institut Saint-Luc à Gand et chez le célèbre maître verrier Gaudin à Paris. Il revint en Belgique au moment du concours pour les lanterneaux de l'hôtel communal de Schaerbeek en 1915. À l'issue des délibérations, il fut classé premier et se vit adjuger la réalisation des lanterneaux de la salle des guichets et de la salle du musée. Ce fut le début d'une longue histoire entre le maître verrier et l'hôtel communal.

F.-P. Colpaert resta longtemps domicilié à Audenarde, tout en ayant son atelier à Bruxelles où il déménagea quelques fois. Il travailla d'abord en collaboration avec un frère et l'association s'appela Colpaert Frères. À partir de 1919, il poursuivit seul ses activités.

Pour la décoration de toutes les fenêtres de l'hôtel communal, l'unité de style prima. F.-P. Colpaert resta fidèle aux compositions en médaillon, s'inspirant de celles des vitraux des locaux somptuaires. Dans les cabinets échevinaux, les fenêtres sont ornées de rondels inspirés de ceux des XVI^e et XVII^e siècles – les rondels sont de petits panneaux d'une seule pièce de verre, ronde, carrée ou rectangulaire, peints à la grisaille et au jaune d'argent, auxquels s'ajoutent l'émail à partir du XVII^e siècle. Dans les cages d'escalier et les halls, les vitraux sont ornés de médaillons pour la réalisation desquels F.-P. Colpaert employa du verre coloré et la peinture servit uniquement à dessiner les lettres, les traits des visages, les plis des vêtements, le modelé ou autres petits détails. Les enca-

drements des rondels et médaillons sont traités avec fantaisie, sauf dans les cabinets du premier étage où ils restent fidèles au style néo-Renaissance. Les encadrements sont de moindre ampleur que ceux reconstitués selon les dessins de J. J. Van Ysendyck dans les locaux somptuaires. Ils sont composés d'ornements Renaissance, mais traités au goût du jour. Enfin, ils sont entièrement en verre coloré dans la masse. La peinture jaune d'argent est abandonnée. Une volonté de jouer davantage avec les différents types de verre apparaît clairement, reflétant les tendances Art nouveau et Art Déco du moment. Lanterneaux, impostes, brise-vues et bordures des vitraux sont entièrement en verre de couleurs. F.-P. Colpaert allia formes géométriques, éléments floraux Art Déco et ornements inspirés de la Renaissance.

F.-P. Colpaert compte parmi les plus grands maîtres verriers de la première moitié du XX^e siècle. Il réalisa un nombre impressionnant de vitraux avec l'aide de plusieurs ouvriers. S'il dessina quantité de projets lui-même, il travailla aussi beaucoup sur les cartons des artistes de renom de l'époque : G. M. Baltus, Louis-Charles Crespin, Léon Navez, Albert Servaes, Rodolphe Strebelle, Eugène Yoors et Anto Carte. C'est avec ce dernier que la collaboration fut la plus importante. Le talent du maître verrier était exceptionnel pour traduire dans le verre la peinture de ces artistes.

Enfin, il participa à de nombreuses expositions dont celle des Arts décoratifs à Paris en 1925, où il décrocha un grand prix pour les vitraux de la salle à manger de la maison *Giaconda* créée par Philippe Wolfers.

LES ESCALIERS DU PUBLIC

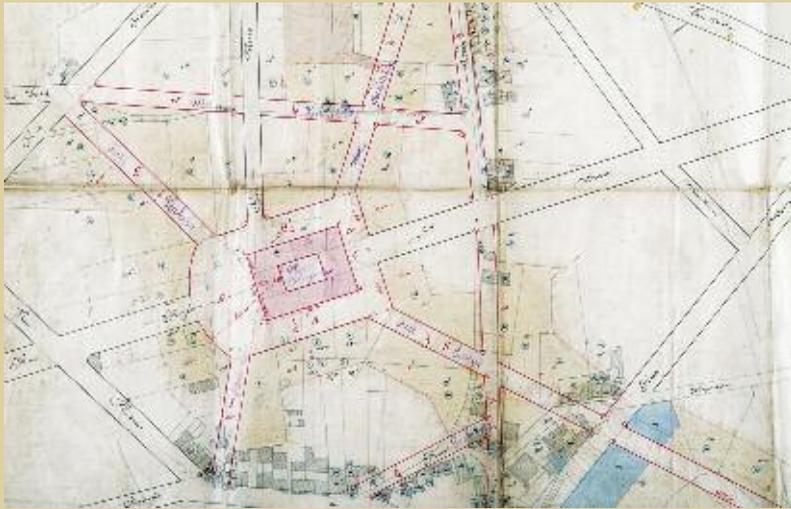
Deux cages d'escalier, dites « du public », desservent les trois niveaux du bâtiment. La rampe en fer forgé est l'œuvre du ferronnier F. Alexandre, auquel on doit aussi celle de l'escalier d'honneur, les vitraux proviennent de l'atelier Colpaert Frères. Le parti pris fut de laisser pénétrer un maximum de lumière à l'intérieur du bâtiment en choisissant des fonds de verre clair entourés de discrètes bordures et ornés au premier et au second étage de médaillons de petites dimensions en verre de couleurs. L'iconographie des deux cages d'escalier est identique mais inversée. Les fenêtres du soubassement sont entièrement en verre cathédrale blanc et jaune clair. Aux fenêtres du premier étage, l'imposte centrale présente un cartouche avec la mention « Schaerbeek ». En dessous apparaissent les armoiries du chapitre de Soignies ainsi que celles de la châtellenie de Bruxelles et, au centre, un médaillon évoque, par une allégorie, la richesse de Schaerbeek. Au second étage, dans l'imposte du milieu, le médaillon indique la date de création des verrières des deux cages d'escalier : A° 1918. Juste en dessous, les armoiries de la Belgique sont flanquées dans les lancettes latérales de la devise du pays en français et en néerlandais.



Les cages d'escalier du public desservent les trois niveaux du bâtiment.

LE HALL DES ÉCHEVINS

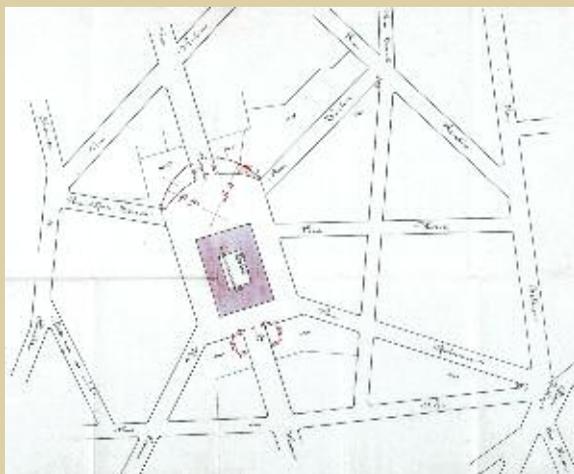
L'iconographie des verrières est ici d'une tout autre conception que celle des fenêtres de la salle des Pas perdus ou de l'escalier d'honneur. Il ne s'agit plus de rappeler l'histoire de l'hôtel communal ou la grandeur de Schaerbeek. Les sujets se rapportent aux affaires traitées par les deux cabinets échevinaux les plus proches. La verrière du côté de l'état civil, à gauche, illustre symboliquement les quatre actes de la vie civile : la Naissance, le Mariage, le Service militaire et le Décès avec, au centre, une figure de la Vie. Dans les médaillons des impostes, F.-P. Colpaert avait projeté de faire correspondre la Terre à la Naissance, l'Eau au Mariage, la Vie à la Vie (Eau), l'Air à la Milice et le Feu au Décès. Lors de la pose ou peut-être d'une restauration, il y eut une permutation dans les médaillons. La verrière du côté du cinquième échevinat, à droite, montre les quatre âges de la vie : l'Enfance, l'Adolescence, l'Âge mûr et la Vieillesse avec, au centre, une figure du Temps. Dans les médaillons des impostes, l'artiste fait correspondre le Printemps à la Jeunesse, l'Été à l'Adolescence, le Temps au Temps (Sablier), l'Automne à l'Âge mûr et l'Hiver à la Vieillesse.



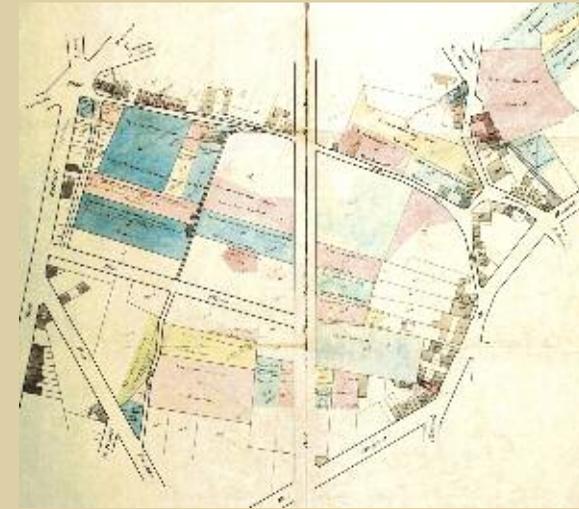
Plan de la création de la place Colignon et du quartier avoisinant.

PLAN DE LA CRÉATION DE LA PLACE COLIGNON ET DU QUARTIER AVOISINANT, dressé le 15 février 1881 par l'ingénieur communal Bouchez et approuvé par arrêté royal le 21 avril 1882. L'hôtel communal est dressé sur l'axe de la rue Royale Sainte-Marie. Déjà en 1866, l'inspecteur voyer Victor Besme prévoyait, sur un plan d'ensemble pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise, d'élever un édifice monumental au même endroit. Le bâtiment est précédé d'une place publique (D), et encadré par les rues B (Jaquet) et A (Van Ysendyck). Six rues nouvelles

étaient projetées : E. (Verhas), G. (Quinaux), H. (Eenens), I. (Verwée), J. (Vondel), K. (Van Ysendyck). La largeur prévue est de 14 m, sauf pour la rue Vondel où elle doit être de 12 m. Le projet comporte encore l'une ou l'autre modification pour les rares rues présentes dans le secteur. La rue E. Hiel, directement à proximité de la place Colignon, ne figure pas sur les terres et à la demande de J. Caroly - un des plus grands propriétaires de la commune - pour mettre en communication les rues Rubens et Verhas.



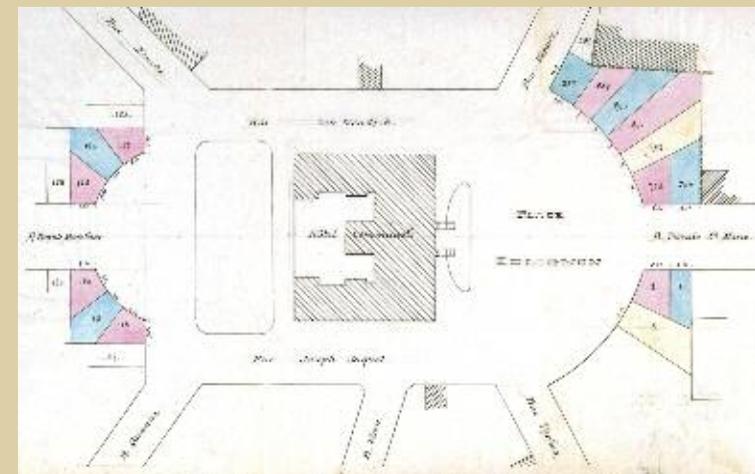
Plan de la place Colignon revu en 1887.



Plan de 1881 de l'occupation du terrain.

Plan de 1881 de l'occupation du terrain sur lequel devait se développer le nouveau quartier de l'hôtel communal. La zone était constituée essentiellement de propriétés non bâties. La rue Royale Sainte-Marie y était construite et rejoignait déjà la gare à cette époque. Le plan de la place Colignon est revu en 1887. L'Administration communale cherche à agrandir la place. Dans un premier projet, elle modifie la partie cintrée à l'avant du bâtiment et incorpore deux rectangles à la voie publique à l'arrière. Ceci pour mettre la place plus en rapport encore avec la taille de

l'hôtel communal et pour assurer la fluidité de la circulation dans les années à venir. Le plan comprend aussi un plus grand développement pour les pans coupés aux angles des rues des Ailes et Quinaux et des rues Verhas et Vondel. Le plan final de la place Colignon, visé le 8 novembre 1887, montre le maintien des modifications pour la partie avant de la place et le remplacement des rectangles par des arcs de cercle à l'arrière. Les rectangles auraient créé des espaces perdus n'améliorant pas la circulation comme l'avait fait remarquer V. Besme.



Plan final de la place Colignon, approuvé le 8 novembre 1887.

Les maisons de la place Colignon

Presque dix ans après l'inauguration royale de l'hôtel communal, la place Colignon était à peine construite. L'Administration communale y possédait plusieurs parcelles à bâtir tout comme aux alentours et en avait déterminé le plan de lotissement et les conditions de vente, mais les tarifs excessivement élevés avaient dissuadé les acquéreurs potentiels. En 1896, sur les quarante-cinq parcelles du quartier, à peine huit avaient été achetées. Il en restait trente-sept à trouver acquéreur, dont les onze situées face à l'hôtel communal ou sur les côtés à l'avant de l'édifice. La commune ne voulait plus tarder à les vendre parce qu'elle souhaitait en récupérer l'investissement et percevoir les revenus que génèreraient les taxes et impôts sur la propriété bâtie. Elle voulait aussi donner à l'hôtel communal un environnement résidentiel. Pour y arriver, elle décida de diminuer le prix des terrains, d'offrir des conditions de paiement attrayantes et de créer un concours de façades pour les onze lots situés face à l'hôtel communal.

La ristourne sur la liquidation de ces onze lots fut de 35 %, censés compenser l'obligation d'élever une façade artistique imposée par le concours et les frais qu'elle occasionnerait, probablement supérieurs à ceux consentis par un propriétaire pour une façade classique. Pour les deux lots situés rue Royale Sainte-Marie, directement contre les parcelles d'angle, la commune fixa le rabais à 30 % en demandant seulement une façade artistique, mais non imposée.

LE CONCOURS DE FACADES

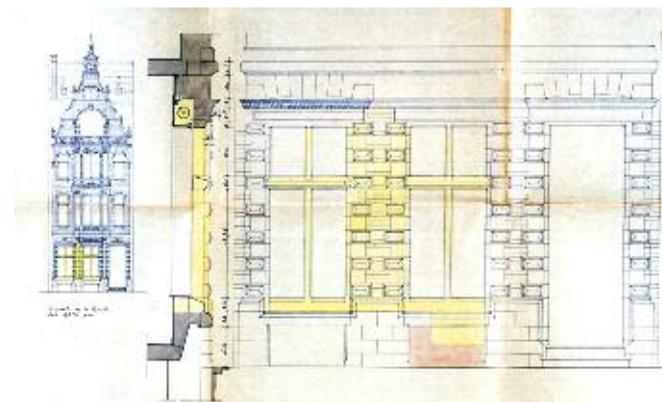
Les onze maisons faisant l'objet du concours correspondent aux actuels numéros 1, 2, 3-5, 4, 6, 8, 10, 12, 17, 16-18 et 20-22. Chaque lot avait une largeur d'au moins sept mètres à front de rue.

Le programme de ce concours national reçut l'approbation définitive du Conseil le 16 mars 1897. La commune y fixait la remise de tous les projets pour le 1^{er} juin de la même année. Il convenait d'apporter à la commune des plans à l'échelle 0,02 p.m. ainsi que leur devis d'exécution. Chaque artiste pouvait concourir pour le nombre de façades de son choix, à condition qu'elles soient toutes différentes. En guise de signature, les concurrents devaient s'identifier par une devise ou une marque. Ces devises ont été sculptées dans des cartouches sur les façades primées du concours et effectivement élevées. Les maisons construites auraient une

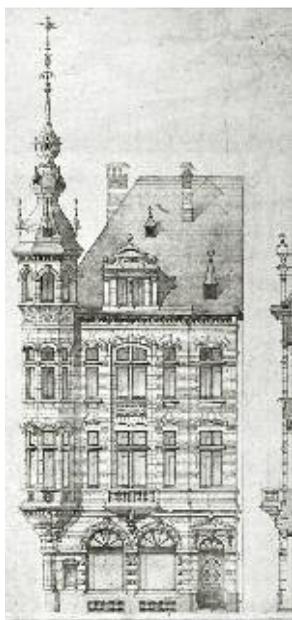
hauteur comprise entre 12 et 15 mètres sous corniche, ce qui devait garantir un ensemble homogène et assurer la réalisation de maisons d'un étage au moins. Le rez-de-chaussée serait au niveau du trottoir et non surélevé, à la mode de l'époque, de manière à y favoriser l'installation de commerces ou d'établissements publics tels que cafés, estaminets, salles de réunions, susceptibles d'animer la place à l'exemple de ce qui se faisait sur la plupart des places communales.

Les indications de style à imposer pour ces maisons donnèrent lieu à de difficiles débats au cours desquels sont apparues les expressions «bijou» pour désigner l'hôtel communal et «écrivain» pour qualifier l'environnement qu'il fallait lui donner. Il convenait donc de donner un écrin au bijou, mais l'écrivain devait-il être semblable au bijou? Le jury s'arrêta finalement sur l'idée que les projets devaient s'inspirer de «toutes les notions d'art que la Renaissance répandit à travers les nations civilisées.» Mais juste avant l'évaluation des projets, il décida d'admettre «tout projet s'inspirant des architectures florissantes aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, à quelque pays qu'elles appartiennent.» Les façades seraient construites en matériaux naturels, à parements nus, sans enduits ni plafonnages extérieurs. On pouvait intégrer dans la façade la majolique, la faïence, la terre cuite, les sgraffites, les briques émaillées ou vitrifiées ainsi que le bois ouvragé.

Le jury estimait n'avoir aucune obligation à décerner absolument des prix. En réalité, sur les 101 projets présentés par 46 concurrents, beaucoup eurent l'heur de plaire. Seule la première prime pour la façade de 8,70 mètres ne fut pas allouée. Pour chacune des dix autres façades, deux projets allaient être classés, recevant l'un la première prime d'une valeur de 400 francs, l'autre la deuxième, d'un montant de 250 francs. Un



Transformation de la façade *In de Halvemaan* en 1938. À destination commerciale, les rez-de-chaussée subirent malheureusement de nombreuses modifications.



Aux Arcades, façade donnant sur la rue Royale Sainte-Marie des maisons d'angle de la place Colignon.

supplément de 250 francs était encore prévu pour celui des projets déjà primé et considéré comme le plus réussi. Les primes seraient payées avec les revenus du premier terrain vendu.

Les acquéreurs de terrains devraient choisir parmi les façades primées. À aucun moment ils ne pourraient leur faire subir des changements de nature à en modifier le style sans en avoir reçu l'autorisation préalable de la commune. Dans la pratique, le renouvellement fréquent des commerces entraîna de nombreux remaniements des façades.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS

Les architectes associés H. Van Massenhove et G. Low sont les grands gagnants du concours. Sept de leurs façades obtiennent les premières primes et six furent construites: *De Zonnebloem*, l'actuel n° 20-22, *Den Adelaar*, actuel n° 16-18, *De Halvemaan*, actuel n° 6, *Den Uil*, actuel n° 4, *De Boogen*, actuel n° 2, *De Ster*, actuel n° 17. Ces architectes gagnent aussi deux deuxièmes primes dont une fut réalisée: *Den Toren*, actuel n° 8. Quant à la prime d'excellence, c'est encore à eux qu'elle est attribuée pour le *Den Adelaar*. Enfin, comme aucun des projets pour la façade d'angle avec la rue Verwée n'a été primé, c'est à eux que l'on confie le soin de l'imaginer.

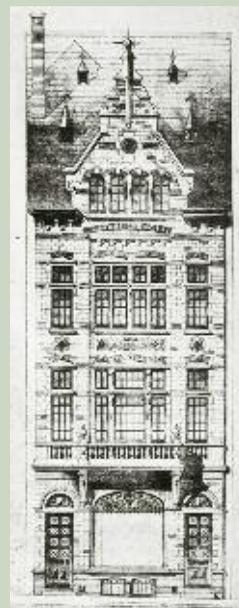
La façade *De gustibus non disputandum*, actuel n° 10, est un premier prix des architectes Huvenne et Jasinski. Un deuxième prix leur a été attribué pour une façade d'angle non exécutée. La maison de la poste, large de neuf mètres, actuel n° 3-5, est l'œuvre de l'architecte Bisschop.

Les façades *In T'Zicht des Gemeentehuis* et *In de Boogen* sont symétriques. Celles des deux maisons de la rue Royale Sainte-Marie sont identiques et portent les mentions *À la Vue de la Maison communale* et *Aux Arcades*.

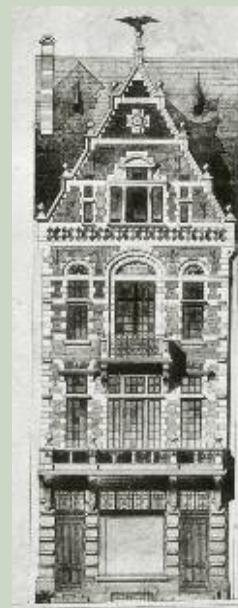
L'ensemble des façades primées furent achetées et élevées entre 1897 et 1902. Un certain E. Vander Meerschen acheta en une fois les n°s 1-2-4-6-8-10 en 1899. Le reste de la place fut bâti dans les premières années du XX^e siècle.

H. Van Massenhove et G. Low sont aussi les auteurs des plans de la maison à l'angle de la place Colignon et de la rue Verhas, en 1898.

Les façades des maisons de la place Colignon élevées sur les onze terrains communaux face à l'hôtel communal. Dessins des façades tirés du recueil *Les maisons modernes*, par H. Van Massenhove et G. Low, paru en 1900. Les façades des numéros 16-18 et 3-5, non reprises dans le recueil, sont les plans originaux, remis avec la demande de permis de bâtir et conservés dans les dossiers de l'urbanisme.



In de Zonnebloem, n° 20-22, lot 272, Van Massenhove et Low, 1901.

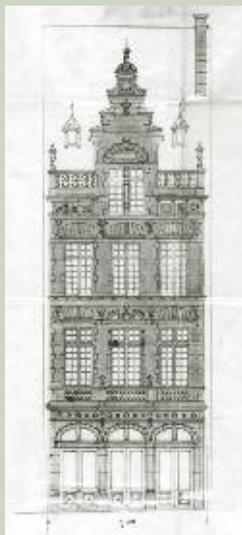


In den Adelaar, n° 16-18, lot 273, Van Massenhove et Low, vers 1900.

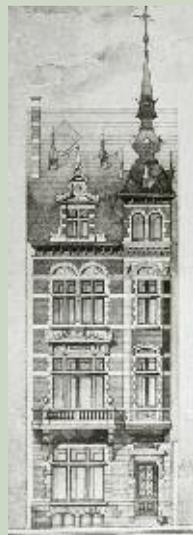


Maison Verwée, n° 12, lot 288, Van Massenhove et Low, 1902.





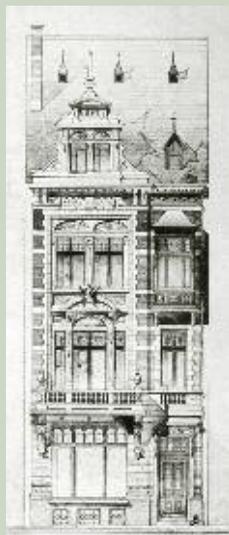
De Gustibus non disputandum, n° 10, lot 289, Huvenne et Jasinski, 1899.



In den Toren, n° 8, lot 290, Van Massenhove et Low, 1899.



In de Halvemaan, n° 6, lot 291, Van Massenhove et Low, 1899.



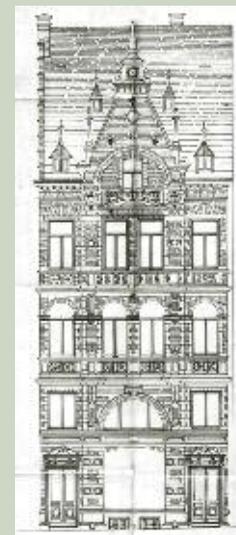
In den Uil, n° 4, lot 292, Van Massenhove et Low, 1899.



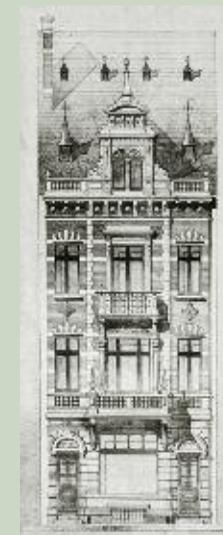
In T'Zicht des Gemeentehuis, la symétrique de *In den Boogen*, n° 2, lot 293, 1899.



In den Boogen, n° 1, lot 2, Van Massenhove et Low, 1899.

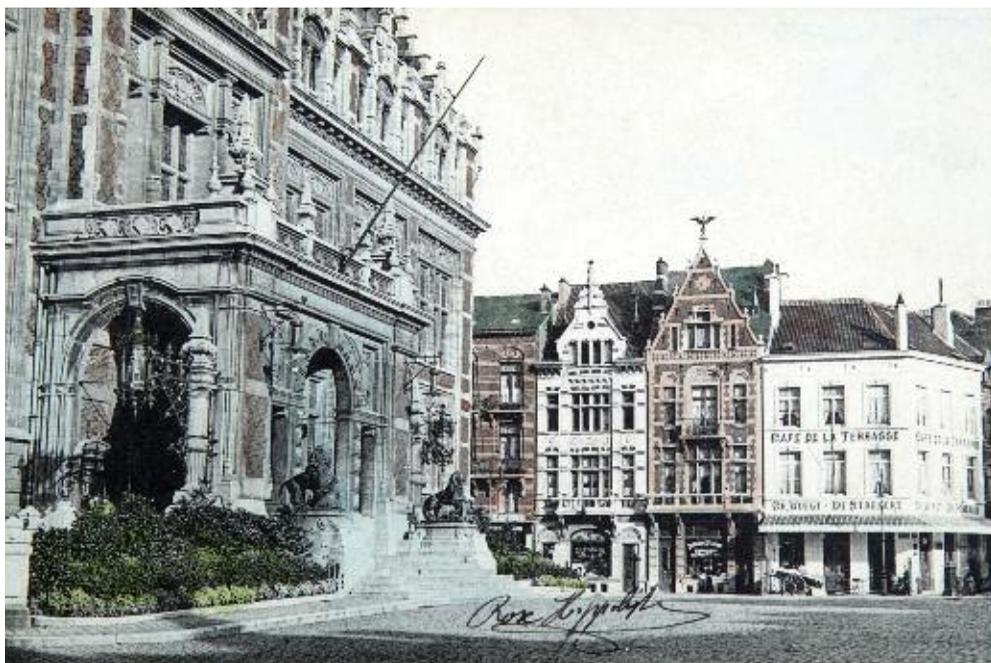


Persévérance, n° 3-5, lot 3, Bisschop, 1900.



In de Ster, n° 17, lot 6, Van Massenhove et Low, 1900.





Place Colignon en 1907. Le porche de l'hôtel communal et les façades *In de Zonnebloem* et *In den Adelaar*.

UNE PLACE ÉCLECTIQUE

Au début du XIX^e siècle, le style néoclassique est à la mode. Les façades des maisons d'habitation présentent des lignes sobres et la rue répète sur toute sa longueur un même style de façades blanches enduites. À la fin du siècle, par contre, sous l'influence des mouvements romantiques et nationalistes, apparaît en Belgique le style néo-Renaissance flamande. À l'opposé du néoclassique, d'inspiration française. Il est l'expression d'un intérêt nouveau pour les styles locaux plus anciens. La place Colignon en est une illustration typique. Ses tourelles, clochetons à bulbes, lucarnes à pignons, loggias, motifs colorés sur les façades, matériaux divers mais naturels, offrent des allures pittoresques en contraste avec la partie néoclassique de la rue Royale Sainte-Marie.

Les ornements des façades sont le plus souvent empruntés au répertoire de Frans Floris et Vredeman de Vries: cuirs enroulés avec imbrication de ferronneries en encadrement des cartouches comprenant les devises et dates de construction, motifs en pointe de diamant dans les chaînages et les arcs de décharge ou disposés en ligne sur les façades, rinceaux dans les tympans, etc. Les balustrades de pierre à colonnettes ont beaucoup de succès. Elles servent de garde-corps à la plupart des balcons et couron-



Monument à la mémoire du peintre A. Verwée, par Ch. Van der Stappen en 1903. Il est adossé à la maison Verwée.



Les façades du concours sur le côté droit de la place Colignon.

nent la façade du *De gustibus non disputandum*. Aux angles des balustrades sont fixés des boules et des obélisques décoratifs.

Dans leurs décors architecturaux, certaines façades font partiellement écho à celle de l'hôtel communal. C'est le cas de la bande décorative faite d'un jeu géométrique de briques et pierres sous le pignon de la maison *Den Adelaar* qui rappelle les allèges en briques vernissées de l'hôtel communal. Un autre exemple en sont les fenêtres géminées à meneaux en croix dans des encadrements harpés ou non des *Den Toren*, *Den Uil* ou encore *De Zonnebloem*. Signalons encore deux sculptures décoratives et un bas relief. Un aigle aux ailes déployées se dresse sur la boule d'amortissement du sommet du *Den Adelaar* et un hibou aux ailes ouvertes est perché sur un piédestal placé dans le tympan du fronton qui coiffe la fenêtre centrale du premier étage du *Den Uil*, maison d'un notaire. À l'angle de la rue Verwée et de la place, la maison intègre une ancienne fontaine ornée d'un relief colossal à la mémoire du peintre paysagiste et animalier Alfred Verwée (1838-1895), citoyen de Schaerbeek. Le motif en fut confié au sculpteur schaarbeekois Charles Van der Stappen et présente le profil du défunt auquel est jointe sa palette de peintre, une femme robuste en haut relief incarnant la Flandre et un bœuf rappelant ceux qui avaient inspiré l'artiste.



Sculpture décorative d'un hibou aux ailes ouvertes sur la façade de l'*In Den Uil*, maison d'un notaire.

UNE FÊTE

À l'époque, on aime les cérémonies qui rassemblent la population autour d'événements qui puissent faire la fierté de tous. On décide donc une inauguration en grande pompe du monument à Alfred Verwée le 17 mai 1903. Le jeune prince Albert et son épouse, la princesse Élisabeth, sont invités à venir rehausser de leur présence la cérémonie. Des artistes belges et étrangers y prennent part. Deux cents instrumentistes et près de huit cents choristes répartis en divers points de la place, jusque dans les tourelles du beffroi, interprètent la cantate *Arts-Paix-Travail* composée par Henry Weyts, directeur de La Réunion Chorale, une des sociétés musicales schaarbeekoises. Un seul regret: une pluie torrentielle!

LES CONCOURS À SCHAERBEEK ET AILLEURS

Le concours de la place Colignon est le premier organisé par Schaerbeek pour des demeures privées. Il fut suivi d'autres pour les maisons bâties sur les terrains communaux du quartier. Les façades imposées étaient justifiées pour la zone face à l'hôtel communal où le Conseil tenait à des maisons en harmonie avec l'édifice construit. Ce principe a été pratiqué encore une fois pour les acquéreurs des terrains sis aux angles du parvis Saint-Servais. À partir de 1906 et jusqu'en 1914, le Conseil ouvrit un concours permanent subventionné par la province de Brabant qui primait les maisons à caractère artistique une fois construites.



Inauguration du monument à la mémoire d'A. Verwée, le 17 mai 1903. Plus de mille musiciens étaient réunis aux quatre coins de la place.



Point de vue sur l'hôtel communal à partir de la rue Verhas en 1904.

La pratique du concours ne fut pas particulière à Schaerbeek. C'est Bruxelles qui donna le ton en 1876, au moment des travaux de voûtement de la Senne et d'aménagement des boulevards du centre. Au XIX^e siècle, l'embellissement de la ville était devenu une préoccupation majeure de l'autorité publique comme du citoyen. Dans ce contexte, les concours avaient un but esthétique en favorisant la diffusion de l'art dans la rue et suscitaient une émulation propice à la créativité. *Émulation* est d'ailleurs le nom choisi pour la revue d'architecture belge créée en 1874 par la Société centrale d'architecture. La revue donnait toutes les informations relatives aux programmes et aux résultats des concours. Cette revue et quantité de «recueils de façades» diffusèrent largement l'évolution de l'architecture à l'époque.

*
* *

Schaerbeek est bien l'œuvre d'un XIX^e siècle optimiste et créateur. Ses plus belles réalisations coïncident avec ce qu'on a pu appeler la Belle Époque et témoignent en effet de ces années où les évolutions scientifiques et techniques, ainsi que de grandes personnalités, permirent tant de progrès.

BIBLIOGRAPHIE

BOUVIER, J., VAN DER KAA, M.-H. et VAN DEN HAUTE, R., *L'Hôtel communal de Schaerbeek. Une maison, une mémoire. 1887-1987*, Bruxelles, Crédit communal, 1987.

Bulletins communaux, de 1860 à 1920.

DENHAENE, G., *L'expansion de Bruxelles au XIX^e siècle. Naissance du faubourg de Schaerbeek: histoire et images*, Bruxelles, 2002.

DIERKENS-AUBRY, F. et VANDENBREEDEN, J., *Le XIX^e siècle en Belgique: architecture et intérieurs*, Bruxelles, Racine, 1994.

FREYNE-ALIATES, G., *Schaerbeek. L'Hôtel communal. 1887-1987*, Bruxelles, 1987.

LOZET, J.-P., *L'Hôtel communal de Schaerbeek*, Schaerbeek, Maison des Arts, 1997.

PUISSANT, J., « L'extension et la modernisation de Schaerbeek », in *Louis Bertrand et l'essor de Schaerbeek*, Bruxelles, 2000.

VANDENBREEDEN, J. et HOPPENBROUWERS, A., « Défense et illustration de la façade du XIX^e siècle », in *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain 1780-1914*, Bruxelles, Crédit communal, 1979, pp. 93-235.

VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003.

VAN SANTVOORT, L., « La néo-Renaissance flamande », in *Art Nouveau et Design, les arts décoratifs de 1830 à l'expo 58*, Bruxelles, Racine, 2005.

Dans la même collection

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^e SIÈCLE GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD (FR - NL - ESP - GB)
8. ANDERLECHT LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ERASME (FR - NL)
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB) MARGUERITE, AMBIOUX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À SAINT-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLE (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWÉ (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)
26. MARCHÉ S DU PENTAGONE (FR - NL)
27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR - NL)
28. UCCLE, MAISONS ET VILLAS (FR - NL)
29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR - NL)
30. LE BOIS DE LA CAMBRE (FR - NL)
31. LE PALAIS DE JUSTICE (FR - NL)
32. L'ABBAYE DE LA CAMBRE (FR - NL)
33. L'AVENUE MOLIÈRE ET LE QUARTIER BERKENDAEL (FR - NL)
34. LES CITÉS-JARDINS LE LOGIS ET FLORÉAL (FR - NL)
35. CINÉMAS BRUXELLOIS (FR - NL)
36. LA RUE AUX LAINES ET SES DEMEURES HISTORIQUES (FR - NL)
37. LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN (FR - NL)
38. CIMETIÈRES ET NÉCROPOLES (FR - NL)
39. HISTOIRE DES ÉCOLES BRUXELLOISES (FR - NL)
40. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE ROGIER (FR - NL)
41. L'ABBAYE DE DIELEGHEN (FR - NL)
42. L'ANCIEN PALAIS DU COUDENBERG (FR - NL - GB)
43. LES IMMEUBLES À APPARTEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (FR - NL)
44. LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT (FR - NL)
45. L'HÔTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK ET LA PLACE COUGNON (FR - NL)
46. LES MAROLLES (FR - NL)
47. AU CŒUR DE FOREST ÉGLISE SAINT-DENIS, ABBAYE, MAISON COMMUNALE (FR - NL)
48. BRUXELLES ET SES CAFÉS (FR - NL)
49. LE PATRIMOINE RURAL (FR - NL)
50. LE PATRIMOINE MILITAIRE (FR - NL)
51. BRUGMANN L'HÔPITAL-JARDIN DE VICTOR HORTA (FR - NL)
52. GANSHOREN ENTREVILLE ET NATURE (NL - FR)
53. LE QUARTIER DE L'ALTITUDE CENT (NL - FR)

Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire

Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection **Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire**. Histoire, anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.

L'hôtel communal de Schaerbeek et la place Colignon

En 1887, Léopold II inaugure l'hôtel communal bâti au cœur d'une nouvelle place qui reçoit le nom du bourgmestre d'alors: Achille Colignon. En 1919, après l'incendie ravageur de 1911, Albert I^{er} inaugure l'hôtel communal reconstruit à l'identique et agrandi. L'édifice somptueux est révélateur du développement de la commune à cette époque, une commune qui veut concilier le statut de cité à part entière et d'extension de la Ville de Bruxelles, capitale du pays. Une bourgeoisie dynamique fait alors de Schaerbeek le terrain idéal de ses ambitions créatrices. Si l'hôtel communal doit être le lieu de gestion de la cité, il sera aussi celui de l'expression de ses artistes et la fierté de sa population.

Emir KIR,
Secrétaire d'État
en charge des Monuments et des Sites

